



6, Boulevard Poissonnière - Paris (9<sup>e</sup>)

Tel. : 770-15-01 et la suite

Société Anonyme au Capital de 5.000 francs

C. O. P. PARIS 24-14  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE  
HUMANITE PARIS  
R. C. SEINE 34 B 8330  
L.N.S.E.E. 555-70-109-2687

Paris, le 8 Décembre 1966

Madame Edith LALLEMAND  
Directrice d'Ecole en retraite  
CONFARON

(83)

Réf: RA/EL

Madame,

Nous vous accusons réception de la lettre que vous nous avez adressée au sujet de l'article de Fernande SECLET-RIOU sur FREINET et l'Ecole Moderne, article paru dans l'Humanité du 19 octobre.

Sauf erreur de notre part, le Comité central du PARTI COMMUNISTE FRANCAIS n'a jamais adopté une résolution particulière sur les conceptions et méthodes pédagogiques de FREINET. Il n'avait d'ailleurs pas à le faire. En matière d'enseignement, le rôle d'un parti communiste et de sa direction consiste essentiellement à élaborer un projet de réforme d'ensemble et à lutter pour le faire aboutir. Ainsi que vous le savez, c'est cela qui est fait.

Dans ces conditions le décès de FREINET ne pouvait donner lieu, dans notre journal, qu'à un article personnel. Pour la rédaction de cet article, nous nous sommes adressés à Fernande SECLET RIOU, dont l'expérience et la compétence son notoires. Ce n'est pas un hasard si elle avait été choisie, en son temps, comme rapporteur de la Commission du Plan LANGEVIN-WALLON.

L'oeuvre pédagogique de FREINET a suscité des commentaires si divers, et souvent si divergents, parmi les éducateurs communistes ou non communistes, que n'importe quel article à ce sujet - voire l'absence de tout article - ne pouvait qu'être approuvé par les uns et critiqué par d'autres. L'article de Fernande SECLET RIOU n'a pas échappé à cette situation. Nous n'avons donc pas été surpris de recevoir quelques lettres marquant un désaccord avec son contenu.